

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 23 septembre 2020**

**Objet : Election des membres du bureau**

L'an deux mille vingt, le vingt-trois septembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le quinze septembre 2020, se réunit en session ordinaire, salle Lac du Causse à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 46 (dont 5 procurations) -137 voix

Votants : 45 Pour soit 136 voix

1 Abstention (Mr Detolle)

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président  
Mr Pierre ALLARD – 1 voix  
Mr François BARNAUD – 1 voix  
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix  
Mr Camille CARCAT – 1 voix  
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix  
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix  
Mr Francis COMBY – 1 voix  
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr P. Vidau) - 2 voix  
Mr Pascal COSTE – (procuration donnée à Mme H. Rome) – 6 voix  
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix  
Mr Stéphane DELAUTRETTE – 1 voix  
Mr Alain DETOLLE (suppléant de Mme C. Collet-Dufays) - 1 voix  
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix  
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix  
Mr Alain FAUCHER – 1 voix  
Mr Bruno FLEURY – 1 voix  
Mr Gilbert FRONTY (suppléant de Mme S. Vallée) - 6 voix  
Mr Thierry GODME – 1 voix  
Mr Alain GRASS - 1 voix  
Mr Mathieu HAZOUARD – (procuration donnée à Mr S. Delautrette) 15 voix  
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix  
Mr Christian LATOUILLE (suppléant de Mr C. Redon Sarrazy) – 1 voix  
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix  
Mr Henri LECLERE - 1 voix  
Mr Jean-Claude LEBLOIS – (procuration donnée à Mr Y. Raymondaud) - 6 voix  
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix  
Mr Vincent LEONIE – 2 voix  
Mr Jean-Michel MONTEIL – 1 voix  
Mr Philippe MOULIN – 1 voix  
Mr Olivier MOUVEROUX - 1 voix  
Mr Thierry MUZETTE – (suppléant de Mr Lacouturière) – 1 voix  
Mr Christophe PATIER – 15 voix  
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix  
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – 1 voix  
Mr Christian PRADAYROL - 2 voix  
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix  
Mr Philippe ROCHE – (procuration donnée à Mr P. Chevalier) - 2 voix  
Mme Hélène ROME – 6 voix  
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix  
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix  
Mr Joël VILARD – 1 voix  
Mr François VINCENT – 15 voix  
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix  
Mme Gülsen YILDIRIM – (suppléante de Mme S. Gentil) - 2 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne  
Président de la CC POL  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Président CC Portes Creuse Marche  
Vice-Président CC Pays d'Uzerche  
Président du Syndicat de la Diège  
Président CC Pays Lubersac Pompadour  
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive  
Président Département Corrèze  
Conseiller communautaire CC Pays Dunois  
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus  
Vice-Président de la CC Creuse Grand Sud  
Vice-Président de la CC POL  
Vice-Présidente Département Creuse  
Vice-Président de la CC de Noblat  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Conseiller Départemental de la Corrèze  
Vice-Président de la CC Val de Vienne  
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine  
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne  
Conseiller communautaire CC ELAN  
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret  
Président Département Haute-Vienne  
Président de la CC Briance Combade  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Vice-Président CC Midi Corrèzien  
Conseiller communautaire CC Xaintrie Val-Dordogne  
Président CC Bénévêt Grand-Bourg  
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Délégué communautaire Syndicat de la Diège  
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Vice-Président Département Hte-Vienne  
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Présidente du Département de la Creuse  
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix  
Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin  
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Conseillère municipale Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Thierry GAILLARD – (et son suppléant) – 6 voix  
Mr Christian JACQUIER (et sa suppléante) – 1 voix  
Mr Jean-François LABBAT (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix  
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix  
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix

Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières  
Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest  
Vice-Président Département Creuse  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Vice-Président Tulle Agglo  
Président CC Pays Sostranien  
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence

**En référence aux statuts en vigueur**, le Bureau est composé du Président et de 18 autres membres (dont 7 vice-présidents) répartis comme suit :

**REGION**

- 3 membres désignés parmi les représentants de la Région Nouvelle Aquitaine (5 voix par délégué)

**DEPARTEMENTS**

- 1 membre désigné parmi les représentants du Département de la Corrèze (5 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants du Département de la Creuse (5 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants du Département de la Haute-Vienne (5 voix)

**EPCI et groupements de collectivités en CORREZE**

- 1 membre désigné parmi les représentants de l'Agglomération Tulle Agglo (1 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (1 voix)
- 1 membre désigné parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Corrèze dont la population municipale de l'année N-1 est inférieure ou égale à 19 999 habitants (1 voix) soit parmi les EPCI suivants :

- CC Midi Corrèzien
- CC Pays de Lubersac Pompadour
- CC Pays d'Uzerche
- CC de Ventadour Egletons, Monédières
- CC Xaintrie Val Dordogne

- 1 membre désigné parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Corrèze (à l'exclusion des représentants de la communauté d'agglomération Tulle Agglo) dont la population municipale de l'année N-1 est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants (1 voix) soit parmi l'EPCI suivant :

- Syndicat de la Diège

**EPCI en CREUSE**

- 1 membre de l'Agglo du Grand Guéret (1 voix)
- 3 membres désignés parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Creuse dont la population municipale de l'année N-1 est inférieure ou égale à 19 999 (1 voix par délégué) habitants soit parmi les EPCI suivants :

- CC Creuse Confluence
- CC Creuse Grand Sud
- CC Creuse Sud-Ouest
- CC Marche et Combraille en Aquitaine
- CC Portes de la Creuse en Marche
- CC Pays Sostranien
- CC Pays Dunois
- CC Bénévent Grand Bourg

**EPCI et Commune en HAUTE-VIENNE**

- 1 membre de la Ville de Limoges (1 voix)
- 2 membres désignés parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Haute-Vienne dont la population municipale de l'année N-1 est inférieure ou égale à 19 999 habitants (1 voix par délégué) soit parmi les EPCI suivants :

- CC Briance Combade
- CC Briance Sud Haute-Vienne
- CC Gartempe Saint-Pardoux
- CC Noblat
- CC Ouest Limousin
- CC Pays de Nexon Monts de Châlus
- CC Pays de St Yrieix
- CC Portes de Vassivière



- 1 membre désigné parmi les représentants des groupements de collectivités territoriales de la Haute-Vienne dont la population municipale de l'année N-1 est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants (1 voix) soit parmi les EPCI suivants :

- CC Haut Limousin en Marche
- CC ELAN
- CC Porte Océane du Limousin (POL)

Monsieur Jean-Marie BOST procède à l'élection des membres du Bureau.

A l'unanimité, les membres du comité syndical présents décident de procéder à un vote à main levée pour l'élection des membres du Bureau.

Jean-Marie BOST soumet au vote les candidatures suivantes :

- 1<sup>er</sup> vice-président : **François VINCENT** représentant la Région Nouvelle Aquitaine (5 voix)
- 2<sup>ème</sup> vice-présidente : **Hélène ROME** représentant le Département de la Corrèze (5 voix)
- 3<sup>ème</sup> vice-présidente : **Hélène FAIVRE** représentant le Département de la Creuse (5 voix)
- 4<sup>ème</sup> vice-président : **Yves RAYMONDAUD** représentant le Département de la Haute-Vienne (5 voix)
- 5<sup>ème</sup> vice-président : **Jean-Pierre BERNARDIE** représentant la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (19) (1 voix)
- 6<sup>ème</sup> vice-président : **Alain GRASS** représentant la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine (23) (1 voix)
- 7<sup>ème</sup> vice-président : **Jean-Paul BARRIERE** représentant de la Communauté de communes Haut-Limousin en Marche (87) (1 voix)

Les 11 autres membres du bureau :

- **Mathieu Hazouard** (Région Nouvelle Aquitaine) (5 voix)
- **Christophe Patier** (Région Nouvelle Aquitaine) (5 voix)
- **Bruno Fleury** (Communauté d'Agglomération Tulle Agglo) (1 voix)
- **Francis Comby** (Communauté de communes de Lubersac Pompadour) (1 voix)
- **Pierre Chevalier** (Syndicat de la Diège) (1 voix)
- **Henri Leclère** (Communauté d'Agglomération du Grand Guéret) (1 voix)
- **Camille Carcat** (Communauté de communes Porte de la Creuse en Marche) (1 voix)
- **Vincent Turpinat** (Communauté de communes Creuse Confluence) (1 voix)
- **Sarah Gentil** (Ville de Limoges) (1 voix)
- **Alain Faucher** (Communauté de communes de Noblat) (1 voix)
- **Joël Vilard** (Communauté de communes Ouest Limousin) (1 voix)

Résultat pour chaque candidat :

Nombre de votants : 45 représentant 136 voix (1 Abstention représentant 1 voix)  
Nombre de suffrages exprimés : 136  
Votes blancs ou nuls : 0  
Majorité absolue : 69  
Chaque candidat obtient 136 voix

**Chaque candidat ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, les candidats listés ci-dessus sont élus membres du Bureau. Les sept premiers membres du Bureau sont les sept vice-présidents par ordre d'élection.**

**Jean-Marie BOST**  
Président de DORSAL,

